Image not found or type unknown

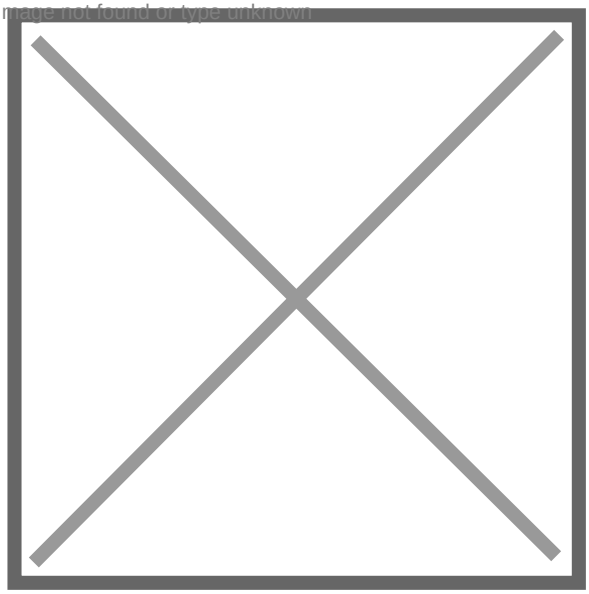

Connaitre mes droits pour un éventuel changement de poste

Par **mikelie**, le **12/11/2009** à **14:56**

Bonjour, Notre direction a décidé de fermer le magasin au 31 décembre dans lequel je suis vendeur.
Donc ont ils le droit de me proposer un poste de chauffeur-livreur?
Sachant que ce poste est occupé en ce moment par un de mes collègues, qui n a que 1 an et demi d ancienneté et que moi j en ai 20 ans.
Car après tout c est mon poste qui sera supprimé et non le sien.

Merci de me tenir informé.

MIK

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés